Lettre de lecteur : symptômes d'hypnomnésie

Autor(en): **Suillot, Cédric**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **14 (1998)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-520372

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LETTRE DE LECTEUR

SYMPTOMES D'HYPNOMNÉSIE

Cédric Suillot

Comme les vendangeurs après la grêle, ma réaction est tardive, mais je tiens à vous faire part de ma contrariété à lecture de l'article de Luc van Dongen, «Léon Nicole (1887-1965): histoire et mémoire», paru dans le numéro 11-12 (1996) de votre estimée revue.

Les lignes qui suivent vont tenter d'expliquer en quoi il m'a chagriné, autant par son style que par ses présupposés méthodologiques. L'article commence par une biographie succincte de Léon Nicole. Basé sur des sources apologétiques (la *Voix ouvrière* en 1947, lors de son soixantième anniversaire; un écrit militant de 1942, rédigé par Nicole lui-même), le début de ce récit emprunte les étapes et le ton de l'hagiographie prolétarienne: intuition (*« découverte des mécanismes sociaux de l'exploitation »* lors de sa formation professionnelle); révélation (*« profonde impression »* lors d'un Premier mai à Zurich, prise de conscience *« de la pénible condition des postillons »*) ; transfiguration (*« Nicole se révèle être un véritable chef politique »*). Certes, comme le rappelle l'auteur, il n'existe pas de biographie sérieuse du natif de Montcherand, mais cette lacune, assez fréquente dans ce domaine historique, n'oblige pas à une telle soumission aux sources.

Après une intéressante présentation de ses interventions parlementaires dans les années 20, nous lisons: *« Le PSS et l'USS, de leur côté, attendent le moment de rompre définitivement avec le chef socialiste indiscipliné. L'occasion est fournie par le soutien de Nicole au pacte germano-soviétique, signé le 23 août 1939. »* Significativement, nous trouvons une formulation analogue dans une brochure nicoliste de l'époque, citée dans l'article pour un autre thème: *« Vers la fin d'août 1939, Robert Grimm crut avoir découvert l'occasion de se débarrasser du socialisme genevois. Il eut tôt fait de trouver des oreilles complaisantes au sein du Parti socialiste suisse où il y a, sans doute, de braves gens, mais d'esprit un peu court, à une ou deux exceptions près. Le fait que les journaux* Le Travail *et* Le Droit du Peuple *entendaient demeurer fidèles aux principes socialistes, au moment où la guerre venait d'éclater à nouveau, fut le prétexte jugé suffisant pour l'ouverture d'un procès en exclusion dont la procédure fut réduite à sa plus simple expression. »* (Léon Nicole, *Lettre ouverte à mes amis socialistes suisses,* Genève, septembre 1942, p. 12). Devons-nous croire que les traîtres sociaux-démocrates étaient décidément diaboliques, eux qui ont fait d'une simple analyse appuyant un traité lointain

le prétexte de l'exclusion d'un militant valeureux ? Encore une fois, l'idéal d'un historien du mouvement ouvrier à la fin du millénaire est-il donc de reproduire cinquante ans plus tard les interprétations que donnaient les acteurs des événements eux-mêmes ?[1]

Du pacte germano-soviétique, il ne sera plus guère question dans la suite de l'article, sauf par quelques citations que l'auteur juge *« de nature idéologique »* (p. 60). Je pense au contraire que l'approbation du pacte n'est pas sans signification. Il est des moments dans l'histoire qui agissent comme le liquide révélateur sur le message écrit à l'encre sympathique, et où la doctrine s'incarne soudain dans des choix pratiques *portant à conséquence*. Quelques citations – certaines sont bien connues, mais elles ne sont pas sans intérêt pour autant – devraient montrer à quelles inquiétantes aberrations de pensée arriva Léon Nicole pendant ces quelques mois. Le rédacteur en chef du *Travail-Droit du Peuple* écrivait le 9 août 1939 : *« Berlin n'a pas de plus redoutable ennemi que Moscou. Et c'est parce qu'il en est ainsi que Berlin réfléchit, hésite déjà et bientôt sera chancelant. »* Contredit par les faits en moins de quinze jours, *Le Droit du Peuple* du 15 septembre 1939 proclame fièrement que *« La Russie ne convoite aucun territoire et ne veut pas la guerre. »*, puis, lorsque l'Armée rouge entre en Pologne : *« La Russie qui n'a pas voulu abandonner des populations russes à l'occupation allemande... »* (Léon Nicole, « La situation », *Le Droit du Peuple*, 18 septembre 1939).

La justification « théorique » de ces palinodies suit quelques semaines plus tard : *« On apprend ainsi, peu à peu, que c'est vers un régime économique et social à base socialiste (mais d'un socialisme viril) que marche l'Allemagne. Ainsi, c'est contre un pays en pleine transformation sociale – en pleine révolution, pouvons-nous ajouter – que nos jusqu'auboutistes de toutes les nuances proposent de continuer la guerre. »* (Léon Nicole, *Le Droit du Peuple*, 11 octobre 1939) Si l'on veut être gentil, on évoquera une certaine confusion mentale qui baigne les esprits de l'époque, mais nous ne sommes pourtant pas encore en mai-juin 1940. Justifiant l'attaque de la Finlande par l'URSS, s'activant pour promouvoir les exportations helvétiques en direction des signataires du traité

---

1. De même, lorsque l'auteur écrit, dans un ton très « front populaire », totalement anachronique pour l'époque de la grève générale : *« Percevant dans les gardes civiques une menace pour la démocratie et un danger fasciste, Nicole se rapproche toujours davantage de la Russie. »* (p. 43), on cherche quel lien logique établir entre le participe présent et le verbe principal. On trouve une autre formulation surprenante quelques paragraphes plus loin : *« En raison de nombreux conflits de personnes et de divergences idéologiques ayant pour cadre le problème de la neutralité suisse, Nicole quitte la* Voix ouvrière *le 6 février 1952, puis fonde la* Voix du Travail, *qui s'appellera plus tard* Le Progressiste. *»* La bataille politique – encore une fois peu traitée par les historiens – qui déchire la direction du parti du Travail au pic de la guerre froide, des procès de Prague ou d'ailleurs et de la chasse aux titistes est ainsi euphémisée dans un style digne de la presse de Corée du Nord.

de non-agression, saluant Giuseppe Motta à sa mort pour avoir ramené la Suisse à la neutralité intégrale, brûlant désormais ce qu'ils ont adoré et encensant les idoles qu'ils pourfendaient, Nicole et son courant politique font de l'alliance soviéto-allemande le fondement de leur ligne politique. Dans un extrait du programme d'action de la nouvelle Fédération Socialiste Suisse (3 décembre 1939, reproduit dans Léon Nicole, *Branle-bas de renouveau*, Genève, Coop. d'Imprimerie, [septembre 1940]) nous lisons par exemple: *« La FSS participe à la défense de l'indépendance politique et économique du peuple suisse et de ses libertés. Elle entend écarter du pays suisse le danger d'être compromis dans des conflits d'intérêts capitalistes et impérialistes. Elle se prononce énergiquement pour une politique extérieure suisse libérée des influences du grand capitalisme, et pour l'entretien de relations normales, diplomatiques et commerciales, avec tous les États. »* On est loin de la rhétorique résistante et de l'antifascisme militant! La période du pacte fut un moment décisif, qui obligea à trancher, et ce fut un drame pour de nombreux militants communistes en Europe, entre la résistance à Hitler et le soutien à l'URSS. L'attaque allemande de juin 1941, l'engagement des communistes dans les résistances européennes et quelques manipulations historiennes feront oublier la collaboration en tous genres qui lia Hitler et Staline pendant une vingtaine de mois. Il n'en reste pas moins que lorsqu'il eut à choisir entre Staline et l'antifascisme, Léon Nicole abandonna le combat contre la peste brune. De quelle cohérence, de quelle fidélité peut-on alors créditer un tel responsable politique?

Ne connaissant pas l'auteur ni ses autres écrits, je me garderai d'attribuer une origine idéologique ou politique à son manque de distance par rapport aux documents utilisés, mais il me semble que le point de vue adopté par Luc van Dongen l'amène à gommer ou à atténuer fortement les aspects dérangeants de la carrière de celui qu'il voit comme le héros de la classe ouvrière genevoise.

Qu'on se donne pour objectif d'*« historiser la fortune posthume de Nicole au niveau des représentations sociales »* n'a rien en soi d'offensant: le lecteur finira bien par comprendre ce que recouvre cette formulation ésotérique. Toutefois les hommages obligés du genre nécrographique ne sont plus de mise si longtemps après son décès, et les souvenirs émus des témoins ne sont qu'un matériau historique comme un autre, à traiter de manière critique, sans le laisser contaminer rétroactivement les analyses basées sur des documents écrits, des faits avérés. Le travail de l'historien peut être aussi, parfois, d'aller à l'encontre de la tradition, fût-elle ouvrière, lorsqu'elle s'avère incomplète ou mensongère. La multiplicité des mémoires inofficielles, leur caractère fragmentaire, leur transmission orale et souvent confinée font que parler de *« la revanche de la mémoire sur l'histoire » « opérée contre les résistances de la culture dominante »* témoigne d'une réflexion à courte vue. Pour ne prendre qu'un exemple, comment appréhender dès lors la mémoire elle aussi indéniablement *populaire* de la Suisse résistante, neutre et humanitaire pendant la seconde guerre mondiale? Comme l'écrit Ch. Heimberg dans – hasard ou malice

– le même numéro de votre revue: *« l'occultation de l'histoire, quelle qu'elle soit, n'a jamais servi ni la démocratie, ni l'émancipation sociale. »*

Le plus regrettable est que le nicolisme mérite bel et bien une analyse, qui n'a été pour l'instant qu'esquissée. On pourrait notamment se demander si la faiblesse sociologique de la classe ouvrière en Suisse romande, la domination politique écrasante de la droite et la remarquable disparition de toute intelligentsia de gauche dans l'entre-deux-guerres ne sont pas à même d'expliquer le révolutionnarisme verbal et la stalinisation progressive de Léon Nicole, son impuissance, son absence de prise sur la réalité l'amenant à une radicalisation absurde. Un ton flamboyant, une position de victime du fait de ses innombrables procès et le maigre bilan de son activité politique sont à mon sens à l'origine de sa mythification dans la mémoire populaire. Ces conditions ayant longuement perduré dans le bassin lémanique, un audacieux parallèle avec l'actualité vient à l'esprit, au moment où nous voyons un conseiller national genevois et un bref conseiller d'État vaudois, dont les initiales sont les mêmes, faire de la surenchère et de l'emphase l'essentiel de leurs activités politiques.